



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 21 décembre 2023

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 13 décembre 2023

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de présents participant au vote : 64

Nombre de procurations : 19

### Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Patricia BEGIN suppléante de M. Laurent GOBET	Monsieur Léo LACHAMBRE
Monsieur Pierre PRIBETICH	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Samuel LONCHAMPT
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Madame Catherine VICTOR
Monsieur Rémi DETANG	Madame Ludmila MONTEIRO	Monsieur Gérard HERRMANN
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Monsieur Jean-François DODET	Madame Kildine BATAILLE	Monsieur Jean DUBUET
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Christophe AVENA	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Madame Stéphanie VACHEROT	Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Marien LOVICHI	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Madame Danielle JUBAN	Madame Lydie PFANDER-MENY	Monsieur Jean-Marc RETY
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Jean-François COURGEY	Monsieur Jean-marc GONÇALVES
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Emmanuel BICHOT	Madame Monique BAYARD
Madame Marie-Hélène JUILLARD- RANDRIAN	Madame Céline RENAUD	Madame Catherine GOZZI
Madame Christine MARTIN	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT	Monsieur Philippe SCHMITT
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Bruno DAVID	Madame Isabelle PASTEUR
Monsieur Nicolas BOURNY	Madame Laurence GERBET	Madame Céline RABUT
Madame Céline TONOT	Madame Claire VUILLEMIN	Monsieur Frédéric GOULIER
Madame Nadjoud BELHADEF	Madame Stéphanie MODDE	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Olivier MULLER	Madame Noëlle CABBILLARD
Madame Océane GODARD	Monsieur Patrice CHATEAU	Monsieur Cyril GAUCHER
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Monsieur Patrick AUDARD	Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX
		Monsieur Stéphane WOYNAROSKI

### Membres absents :

Monsieur Guillaume RUET	Madame Nathalie KOENDERS pouvoir à Monsieur François REBSAMEN
Monsieur Gaston FOUCHERES	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
Monsieur Patrick BAUDEMONT	Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
	Madame Brigitte POPARD pouvoir à Monsieur Thierry FALCONNET
	Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Madame Lydie PFANDER-MENY
	Madame Karine HUON-SAVINA pouvoir à Monsieur Patrice CHATEAU
	Monsieur Jean-Philippe MOREL pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Monsieur Christophe BERTHIER pouvoir à Monsieur Christophe AVENA
	Monsieur Georges MEZUI pouvoir à Madame Nadjoud BELHADEF
	Monsieur Massar N'DIAYE pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
	Madame Caroline JACQUEMARD pouvoir à Madame Claire VUILLEMIN
	Monsieur Stéphane CHEVALIER pouvoir à Madame Danielle JUBAN
	Monsieur David HAEGY pouvoir à Monsieur Jean-Patrick MASSON
	Monsieur Lionel SANCHEZ pouvoir à Monsieur Nicolas SCHOUTITH
	Madame Hana WALIDI-ALAOUI pouvoir à Monsieur Léo LACHAMBRE
	Madame Bénédicte PERSON-PICARD pouvoir à Monsieur Samuel LONCHAMPT
	Madame Catherine PAGEAUX pouvoir à Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
	Monsieur Didier RELOT pouvoir à Monsieur Philippe BELLEVILLE
	Monsieur Adrien GUENE pouvoir à Madame Noëlle CABBILLARD



---

## **OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES**

### **Agence d'attractivité Dijon Bourgogne Invest - Bilan de l'année 2023 - Plan d'actions 2024 - Demande de Subvention 2024**

Dijon métropole qui concilie développement économique, environnemental et social, accessible et à haute qualité de vie, a toutes les cartes en main pour poursuivre sa dynamique d'attractivité et de rayonnement au plan national et à l'international, sous condition que l'offre de services soit au niveau d'excellence attendu par les investisseurs et les talents attirés.

Dans ce contexte, la Métropole a décidé la création en janvier 2022 d'une nouvelle agence d'attractivité métropolitaine, Dijon Bourgogne Invest (DBI), qui porte ces ambitions de développement du territoire par une croissance économique responsable, la promotion de cette identité, l'accompagnement des réussites entrepreneuriales et projets d'entreprises nombreux du territoire.

Dijon Bourgogne Invest s'est dotée d'une gouvernance partenariale publique-privée avec un Bureau composé de 15 chefs d'entreprises du territoire et 3 représentants de la collectivité.

Elle a notamment pour objectifs de concevoir et mettre en œuvre des stratégies de développement économique et d'innovation selon les axes d'actions suivants :

- Le soutien des entreprises et des entrepreneurs des filières de croissance du territoire par une offre de services à destination des entreprises implantées, des entreprises ayant un projet d'implantation et des start-ups,
- Le développement d'une offre de services orientée sur l'aide à l'implantation des entreprises et à leur développement sous forme de conseils et d'accompagnement en matière juridique, fiscale, d'ingénierie financière, d'accompagnement immobilier et foncier, de mobilité des salariés et de RH, de mentorat et de mise en relation entre les acteurs économiques du territoire,
- La promotion du territoire de Dijon métropole lors des salons industriels et autres événements de ce type et la promotion desdits événements,
- La fédération et l'animation d'un réseau d'acteurs et d'ambassadeurs,
- Le soutien aux projets et partenariats à fort impact territorial.

Aux termes de sa deuxième année de développement avec une équipe de 6 collaborateurs, implantés au sein des locaux de la Métropole, DBI tire un bilan positif de l'année 2023 avec en particulier :

- La mise en place d'une forte dynamique exogène grâce à la structuration d'une démarche de prospection, détection, et accompagnement à l'implantation d'entreprises exogènes. DBI gère ainsi un portefeuille de 148 projets (à fin novembre 2023) et à ce stade, 15 projets d'implantation gagnés pour 298 emplois créés à 3 ans ;
- La constitution d'une offre complète d'accompagnement tant pour les entreprises existantes que les entreprises voulant s'implanter à Dijon ;
- La promotion active du territoire, conformément aux objectifs conventionnels, DBI ayant tenu 9 stands sur des salons professionnels ciblés pour l'année 2023 sur l'industrie et les filières d'excellence du territoire, et qui viennent enrichir la démarche de prospection. On peut citer notamment la présence de DBI sur les salons GLOBAL INDUSTRIES, POLLUTEC ou le SIDO à Lyon, le SIMI à Paris, ou encore les salons SANTEXPO à Paris et BIOPRODUCTION à Tours sur la filière santé en lien avec SANTENOV ;
- Une collaboration étroite avec les équipes de la métropole pour renforcer certaines actions, par exemple dans les domaines du foncier à vocation économique, ou le soutien à la prospection de congrès tels que celui des Journées Hydrogène qui seront accueillies en juin 2024 à Dijon. DBI a co-construit avec l'équipe SIG de la métropole et l'AER un outil d'observation du foncier économique, elle a engagé un partenariat étroit avec les relations internationales pour contribuer

au rayonnement international, et est prévue de participer au Territoire Bourgogne Industrie récemment labellisé porté par le service du développement économique de la métropole ;

- L'investissement au quotidien sur les sujets fonciers et immobiliers grâce à des relations suivies avec les principaux brokers de la place dijonnaise, une démarche initiée pour l'installation à Dijon de villages d'entreprises et le suivi des ZAE par des échanges réguliers également avec la SPLAAD ;

- La réalisation d'outils de promotion (site internet...) et le travail d'animation des réseaux sociaux à partir de sa page LinkedIn (9600 abonnés fin 2023) avec des campagnes à succès mettant en visibilité des success stories dijonnaises, ou encore la campagne « 15 mn » déclinée pendant 9 mois en 2023, ainsi qu'une présence presse très dense tout au long de 2023 (print et digital) contribuant à l'image et à la notoriété de Dijon ;

- L'ancrage territorial enfin avec une forte proximité avec les partenaires économiques du territoire et l'organisation en 2023 d'événements majeurs pour l'attractivité tels que la soirée Attractivité organisée à la métropole le 22 mai 2023 et qui a réuni 200 chefs d'entreprises ou encore les petits-déjeuners de l'attractivité réunissant un expert et un chef d'entreprise pour témoigner de sujets à enjeux – le premier organisé le 28 novembre 2023 a ainsi porté sur les enjeux de l'industrialisation des territoires avec les témoignages de Franck Boldron CEO d'URGO Industries et Olivier Lluansi, expert reconnu dans le domaine de l'industrie ; le suivi de projet des grandes entreprises du territoire par des contacts réguliers, l'élaboration d'un guide Start up mode d'emploi pour valoriser l'écosystème de l'entrepreneuriat, la présence régulière de DBI lors des événements organisés par les clubs d'entreprises.

En 2024, les principaux objectifs sont détaillés dans le plan d'actions annexé au présent rapport. Ils s'inscrivent autour de 9 axes prioritaires :

1 - Renforcer le flux et la qualité des dossiers exogènes : il s'agira notamment de privilégier les actions de promotion/prospection par les visites d'investisseurs sur les salons professionnels plutôt que des stands « lourds » à gérer.

2 - Intensifier le rayonnement international : définition de missions ciblées à l'international comme la Suisse au 1er semestre 2024, la participation à des congrès ou événementiels à l'étranger comme Slush en Finlande. Le site internet bilingue anglais sera complété dans sa version en allemand en 2024.

3 - Renforcer l'approche investisseurs et promoteurs : Sera notamment éditée une version de la plaquette IMDEX sur Dijon en début d'année 2024 et organisé un séminaire promoteurs/investisseurs sur Paris en avril/Mai 2024. Une visite de prospection sur EXPOREAL à Francfort en octobre 2024. Une démarche avec BNP Paribas Real Estate sera également lancée pour organiser une « learning expedition » Paris pour faire connaître Dijon auprès de responsables de grands comptes.

4 - Consolider la présence terrain et l'animation territoriale : DBI va renforcer sa visibilité à travers le déploiement des petits-déjeuners de l'attractivité, et un événementiel annuel, l'agence va également renforcer ses relations avec des partenaires locaux et poursuivre sa collaboration avec les clubs d'entreprises.

5 - Déployer l'offre de services Chouette Move : cette offre s'adresse aux salariés et à leurs conjoints nouvellement implantés sur Dijon pour favoriser la recherche d'emploi. Il s'agira également de travailler à l'édition d'un guide s'installer à Dijon, et d'organiser un séminaire avec les entreprises locales pour l'accueil des nouveaux arrivants.

6 - Déployer un plan Startup : Inscrit dans les missions de l'agence, le plan startup vise des initiatives collectives pour accompagner le développement des flux de projets startups sur le territoire. Un guide mode d'emploi permettant de mettre en visibilité l'ensemble des dispositifs et partenaires oeuvrant à l'accompagnement des startups a été défini en 2023 et sera mis à jour en septembre 2024.

7 - Poursuivre le plan marketing orienté encore davantage sur la détection de projets et le webmarketing : l'objectif poursuivi par DBI est de se positionner comme un acteur de référence, un incontournable au niveau de l'attractivité du territoire. Les principaux outils pour atteindre cet

objectif sont la poursuite de la ligne éditoriale linkedin, le développement de web series sur internet, la priorité aux média nationaux pour les insertions en lien avec les grands événements, etc.

8 - Accompagner la métropole dans ses grands projets d'attractivité : participation active à l'organisation des Journées Hydrogène 2024, au projet Territoire Bourgogne Industrie, au déploiement d'un programme Ambassadeurs, en partenariat avec Dijon Bourgogne Events et Dijon Bourgogne Tourisme & Congrès, etc.

9 - Poursuivre le travail d'animation de la gouvernance de l'agence : les Bureaux exécutifs et les Assemblées générales, le déploiement de task force telle que Startup en 2023, et Enseignement supérieur à venir.

Pour mener à bien son programme d'actions, DBI sollicite une contribution financière de la collectivité à hauteur de 1 150 000 euros, par courrier en date du 30 novembre 2023 adressé par sa Présidente pour la 3e année de fonctionnement de l'agence, selon le budget prévisionnel suivant :

Dépenses	En euros	Recettes	En euros
Frais de fonctionnement	115 300	Subvention Métropole	1 150 000
Frais de personnel	460 250	Facturation coexposants	0
Activités	647 550	- SIMI	90 000
- Prospection directe	326 000	- Congrès	10 000
- Approche ciblée des acteurs locaux	131 180	Bioproduction	
- Promotion du territoire	130 000		
- Réseaux, Outils de veille	60 370		
Impôts et taxes, charges diverses	26 900		
Total	1 250 000		1 250 000

**Le Conseil,  
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'attribuer** une subvention de 1 150 000 € à Dijon Bourgogne Invest selon les modalités détaillées dans la convention de subventionnement pluriannuelle annexée au présent rapport, et tenant compte des documents annexés avec le bilan 2023, le plan d'actions et le budget prévisionnel 2024 ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget 2024.

SCRUTIN      POUR : 74                                      ABSTENTION : 0  
                   CONTRE : 0                                      NE SE PRONONCE PAS : 9  
                   DONT 19 PROCURATION(S)

Le secrétaire,  
Monsieur HOAREAU

Le Président,  
Monsieur REBSAMEN